Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 029-212900906-20260521-202627-DE

*COMMUNE DE KERLAZ*

*DEPARTEMENT DU FINISTERE*

*ARRONDISSEMENT DE QUIMPER*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-six, le 21 mai, à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de KERLAZ, dûment convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Ludovic QUELENNEC, Maire.

Présents : 13

Ludovic QUELENNEC, Béatrice QUEFFELEC, Anthony JAIN, Sylvie LE COZ, Mathieu HENRY, Blandine LE ROY, Laurent LANCIEN, Audrey CELTON, Isabelle ALLAIN, Johan FLOCHLAY, Xavier LERAY, Quentin DELCLOY, Alice BLAIMONT

Absents excusés : 02

Fanny RENAUD, Marie Thérèse HERNANDEZ pouvoir à Xavier LERAY

Votants : 14

Secrétaire de séance :
Audrey CELTON

**Délibération N° 2026 - 27 :**
**Nomination de délégués ou suppléants aux différents organismes, syndicats et établissements intercommunaux**

**Rapporteur : Ludovic QUELENNEC**

Conformément à l'article L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres ou délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du CGCT et par les textes régissant ces organismes, à savoir :

| | |
|---|---|
| Vigipol | 1 suppléant : Mathieu HENRY |
| Douarnenez Communauté : conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement | 1 représentant : Anthony JAÏN |

Fait et délibéré le 21 mai 2026

Le Maire,
Ludovic QUELENNEC

MAIRIE DE KERLAZ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 Finistère

Le secrétaire de séance,
Audrey CELTON